



Élections professionnelles

du 1^{er} au 8 décembre 2022

je vote cftc

Agir pour ne pas subir



Syndicat National CFTC FINANCES PUBLIQUES

Bâtiment Condorcet télédéc 322

6 rue Louise Weiss - 75703 Paris cedex 13

Téléphone : 01 44 97 32 89

Courriel : syndicat-national@cftc-dgfip.fr

site internet : www.cftc-dgfip.fr



Voter pour la CFTC lors des élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022, c'est voter pour un syndicat actif et constructif au niveau local, national et ministériel.

CALENDRIER DE LA PAIE 2022	
MOIS DE PAIE	DATE DE VALEUR
JANVIER	27
FÉVRIER	24
MARS	29
AVRIL	27
MAI	27
JUIN	28
JUILLET	27
AOÛT	29
SEPTEMBRE	28
OCTOBRE	27
NOVEMBRE	28
DÉCEMBRE	21

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2022			
	zone A	zone B	zone C
HIVER 2022	Du 12 février au 28 février	Du 5 février au 21 février	Du 19 février au 7 mars
PRINTEMPS 2022	Du 16 avril au 2 mai	Du 9 avril au 25 avril	Du 23 avril au 9 mai
ETE 2022	Le 7 juillet 2022		
RENTRÉE SCOLAIRE	Le 1 ^{er} septembre 2022		
TOUSSAINT 2022	Du 22 octobre au 7 novembre 2022		
NOEL 2022	Du 17 décembre 2022 au 3 janvier 2023		
Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers			
Zone B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg			
Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles			

LA CARRIÈRE DES AGENTS DE LA CATÉGORIE C

CATEGORIE C								
AGENT TECHNIQUE OU AGENT D'ADMINISTRATION (C1)			AGENT TECHNIQUE OU AGENT D'ADMINISTRATION PRINCIPAL DE 2ème CLASSE (C2)			AGENT TECHNIQUE OU AGENT D'ADMINISTRATION PRINCIPAL DE 1ère CLASSE (C3)		
E	IM	DM	E	IM	DM	E	IM	DM
1	340	1a	1	341	1a	1	355	1a
2	341	1a	2	343	1a	2	361	1a
3	342	1a	3	346	1a	3	368	2a
4	343	1a	4	354	1a	4	380	2a
5	345	1a	5	360	1a	5	393	2a
6	348	1a	6	365	1a	6	403	2a
7	351	3a	7	370	2a	7	415	3a
8	354	3a	8	380	2a	8	430	3a
9	363	3a	9	392	3a	9	450	3a
10	372	4a	10	404	3a	10	473	
11	382		11	412	4a	Légende		
			12	420		E : Echelon		
Valeur point d'indice au 01/02/2017 = 4,6860 €						IM : Indice Majoré		
						DM : Durée Moyenne		

LA CARRIÈRE DES AGENTS C ADMINISTRATIFS

Agent administratif et agent technique :

Sélection sur dossier et entretien sans concours.

Agent administratif et agent technique principaux de 2ème classe:

Concours externe : niveau brevet.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires ou non titulaires des trois fonctions publiques, aux militaires qui comptent 1 an minimum de services publics effectifs au 1er janvier de l'année du concours.

Examen professionnel : ouvert aux agents administratifs ayant atteint le 4ème échelon et justifiant de 3 ans minimum de services effectifs dans leur grade.

Tableau avancement : ouvert aux agents administratifs ayant atteint le 5ème échelon et justifiant de 5 ans de services effectifs dans leur grade.

Agent administratif et agent technique principaux de 1ère classe :

Tableau d'avancement : ouvert aux agents administratifs et agents techniques principaux de 2ème classe ayant 1 an d'ancienneté dans le 4ème échelon et justifiant de 5 ans de services effectifs dans leur grade.



Mgéfi
GROUPE vyv

La seule mutuelle référencée de votre ministère

Plus d'infos sur mgefi.fr

La Mgéfi a conçu une protection complète spécialement adaptée à votre statut

SANTÉ
PRÉVOYANCE
MAINTIEN DE SALAIRE
ACTION SOCIALE
SERVICES

LA CARRIÈRE DES AGENTS DE LA CATÉGORIE B

CATEGORIE B								
CONTROLEUR 2ème Classe OU TECHNICIEN GEOMETRE (B1)			CONTROLEUR 1ère Classe OU GEOMETRE (B2)			CONTROLEUR OU GEOMETRE PRINCIPAL (B3)		
E	IM	DM	E	IM	DM	E	IM	DM
1	343	2a	1	356	2a	1	392	1a
2	349	2a	2	362	2a	2	404	2a
3	355	2a	3	369	2a	3	419	2a
4	361	2a	4	379	2a	4	441	2a
5	369	2a	5	390	2a	5	465	2a
6	381	2a	6	401	2a	6	484	3a
7	396	2a	7	416	2a	7	508	3a
8	415	3a	8	436	3a	8	534	3a
9	431	3a	9	452	3a	9	551	3a
10	441	3a	10	461	3a	10	569	3a
11	457	3a	11	480	3a	11	587	
12	477	4a	12	504	4a			
13	503		13	534				
						Légende		
						E : Echelon		
						IM : Indice Majoré		
						DM : Durée Moyenne		

Valeur point d'indice au 01/02/2017 = 4,6860€

LA CARRIÈRE DES CONTRÔLEURS DES FINANCES PUBLIQUES

Contrôleur 2ème classe :

Concours externe : ouvert aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme équivalent.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique comptant au 1er janvier de l'année du concours de 4 ans de services publics effectifs.

Concours interne spécial : ouvert aux agents administratifs ou aux agents techniques justifiant de 7 ans et six mois de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Liste d'aptitude : ouvert aux agents administratifs ou aux agents techniques justifiant de 9 ans de services publics au 31 décembre de l'année de leur nomination.

Contrôleur 1ère classe :

Concours professionnel : ouvert aux contrôleurs de 2ème classe ayant atteint le 4ème échelon de leur grade et justifiant de 3 ans de services dans un corps de catégorie B.

Tableau d'avancement : ouvert aux contrôleurs de 2ème classe ayant 1 an d'ancienneté dans le 6ème échelon de leur grade et justifiant de 5 ans de services dans un corps de catégorie B.

Contrôleur principal :

Concours professionnel : ouvert aux contrôleurs de 1ère classe justifiant d'au moins 1 an dans le 5ème échelon de leur grade et justifiant de 3 ans de services dans un corps de catégorie B.

Tableau avancement : pour les contrôleurs de 1ère classe ayant 1 an d'ancienneté dans le 6ème échelon de leur grade et justifiant de 5 ans de services dans un corps de catégorie B.



La retraite et la prévoyance
de la fonction publique

www.prefon.fr

